



RÈGLEMENT CHAMPIONNATS FOOTBALL ENTREPRISE

Article 1 – Modalités de composition du championnat Régional 1

Le Championnat “FOOTBALL ENTREPRISE ” R1 est constitué d’une poule unique de 10 clubs.

Article 2 – Modalités de composition du championnat Régional 2

Le Championnat “FOOTBALL ENTREPRISE ” R2 est constitué d’une poule unique de 8 clubs.

Article 3 – Participation

Sont autorisées à jouer dans les championnats “FOOTBALL ENTREPRISE ” les catégories suivantes :

- Vétérans
- SENIORS
- U20
- U19
- U18

Article 4 - Montées/Descentes

❖ Championnat Régional 1

Le dernier descend en R2.

❖ Championnat Régional 2

- Le premier de la poule monte en R1.
- Le dernier de la poule descend en D1 du district Haute-Garonne.
- Le premier de la poule D1 du district Haute-Garonne accède en R2.
- En cas de carence, il sera demandé au district Haute-Garonne, après entente, de fournir le nombre d’équipes nécessaires à la composition des poules règlementaires en championnat régional en respectant tout de même la possibilité de continuer le championnat départemental.

Article 5 - Titre

Un trophée est attribué au champion du niveau R1 ainsi qu’au champion du niveau R2.